

Notice d'utilisation record système 20 RED

les portes automatiques - c'est record!



record
your global partner for entrance solutions

Traduction du manuel original

record.group

Table des matières

	Liste des modifications	4
1	Instructions et règlements de sécurité	5
1.1	Présentation des pictogrammes.....	5
1.2	Règles générales de sécurité et de prévention des accidents	6
1.3	Zones dangereuses.....	7
1.3.1	Dispositifs de sécurité et de surveillance	7
1.3.2	Mise en garde contre les dangers du produit.....	7
1.3.3	Transformations et modifications du produit	7
1.4	État de l'art	7
1.5	Usage conforme aux dispositions	8
1.6	Vérification des dispositifs de sécurité	8
1.7	Conservation des instructions	8
2	Généralités.....	9
2.1	Identification du document	9
2.2	Domaine d'application STATSA 20RED/22RED.....	9
2.3	Groupe cible (Utilisation).....	9
2.4	Conseils de nettoyage.....	9
2.5	Maintenance et contrôle périodique	10
2.6	Obligations de l'exploitant	10
3	Données techniques générales	12
3.1	Accélération de la porte	12
3.2	Données de raccordement électrique	12
4	Instructions d'utilisation (RED).....	13
4.1	Sélection des modes de fonctionnement (RED).....	13
4.2	Sélection des fonctions spéciales (RED)	14
4.3	Blocage de l'unité de commande par clavier	14
4.4	Blocage de l'unité de commande par interrupteur à clé (option)	15
5	Self-test (test de redondance) du mécanisme.....	16
5.1	Quand un self-test est-il effectué?	16
5.2	Remettre l'alarme à zéro	16

Table des matières

6	Ouverture et fermeture manuelles en cas de panne (RED)	17
6.1	Ouverture manuelle (sans déverrouillage manuel)	17
6.2	Fermeture manuelle	18
6.2.1	Étape 1	18
6.2.2	Étape 2	18
7	Ouverture d'urgence de la porte (RED)	20
7.1	Ouverture d'urgence avec alimentation électrique.....	20
7.2	Ouverture d'urgence en cas de panne de courant avec batterie de secours (RED)	20
7.3	Manœuvre d'urgence par commande manuelle (option)	20
7.3.1	Exemples de versions disponibles	20
7.3.2	Exemple de marche à suivre pour ouverture d'urgence	20
7.3.3	Fermeture et verrouillage de la porte	21
8	Comportement en cas de panne	22
8.1	Affichage sur l'unité de commande	22
8.2	Possibilités de dépannage	22
8.3	Redémarrage de la commande STG	22
8.4	L'unité de commande BDE-D ne réagit pas.....	23
9	Vérification des fonctions et de la sécurité	24
9.1	Généralités	24
9.2	Travaux de contrôle mensuels devant être effectués par l'exploitant	25
10	Pièces d'usure et de rechange recommandées et planifiées	27

Liste des modifications

I

Identification du document	
Nouveau chapitre	9

I

Instructions et règlements de sécurité	
L'ordre des chapitres a changé	5

U

Utilisation de l'appareil	
Note modifiée selon IEC 60335-1 2010	6

1 Instructions et règlements de sécurité

1.1 Présentation des pictogrammes

Pour une meilleure lisibilité du texte, il est fait usage des symboles suivants :



INSTRUCTION

Indications et informations particulièrement utiles pour un déroulement correct et efficace du travail.



ATTENTION

Indications spéciales indispensables pour le bon fonctionnement du système.



ATTENTION

Détails importants à lire absolument pour le bon fonctionnement du système.



! PRUDENCE

Situation potentiellement dangereuse, qui pourrait conduire à des lésions corporelles et des dommages matériels légers.



! AVERTISSEMENT

Situation de danger latent, qui peut provoquer des lésions corporelles graves voire mortelles et des dégâts matériels considérables.



! DANGER

Situation de danger imminent, qui peut entraîner des lésions corporelles graves voire mortelles.

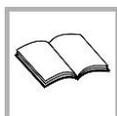


! DANGER

Situation de danger imminent ou latent, qui peut conduire à un choc électrique et provoquer ainsi des lésions graves voire mortelles.

1.2 Règles générales de sécurité et de prévention des accidents

INSTRUCTION



Cette installation n'est pas conçue pour être utilisée par des personnes (y compris des enfants à partir de 8 ans révolus) dont les facultés physiques, sensorielle ou mentales sont restreintes ou manquant d'expérience et/ou de connaissances. Ceci, à moins que ces personnes ne soient accompagnées d'une personne responsable de leur sécurité ou aient reçu d'elle des instructions quant à la manière d'utiliser l'installation.

Surveiller des enfants et s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'installation.



ATTENTION

Ne permettez pas aux enfants de jouer avec l'appareil ou ses dispositifs de régulation et/ou de contrôle, y compris les télécommandes.



ATTENTION

Lors de l'utilisation de détecteurs de mouvement, veillez à ce qu'aucun objet en mouvement tel que des drapeaux, des plantes, etc. ne pénètre dans les zones de détection des détecteurs de mouvement



ATTENTION

Afin d'éviter tout dysfonctionnement, l'installation ne doit *PAS* être déconnectée du réseau pendant la nuit!



ATTENTION

Si un défaut met en péril la sécurité des personnes, le rideau doit être mis hors service. Il ne pourra être remis en service qu'après une élimination en règle des défauts et en l'absence de risques.



ATTENTION

Les dispositifs de sécurité (par ex. capteurs, ailes de protection) ne doivent pas être démontés ou mis hors service.

PRUDENCE



Dysfonctionnements et risque de chutes dus à l'encrassement sous le tapis de sol!

- Pannes de service, légères contusions, fractures
- Le tapis de sol ou le revêtement de sol doit être posé à plat et bien fixé.
- Les saletés accumulées sous le tapis de sol doivent être retirées régulièrement.

 **PRUDENCE****OUVERTURE / FERMETURE / TOURNAGE imprévus**

- Écrasement et meurtrissure à travers les vantaux / ou de la porte
- Il ne doit pas y avoir de personnes ou d'objets dans la zone d'ouverture de l'installation.
- Ne pas démonter ou mettre hors service les dispositifs de sécurité (capteurs).
- Ne vous précipitez pas dans une usine qui ferme déjà.

 **DANGER****Choc électrique!**

- Choc électrique, brûlures, mort.
- Débranchez l'opérateur électrique pendant le nettoyage, l'entretien et le remplacement des pièces.

1.3 Zones dangereuses

1.3.1 Dispositifs de sécurité et de surveillance

Les passages de l'installation sont surveillés par capteurs. Il est important que ces derniers fonctionnent de manière irréprochable et ne soient sous aucun prétexte mis hors service.

1.3.2 Mise en garde contre les dangers du produit

Si nécessaire, les prescriptions doivent être prises en compte et appliquées.

1.3.3 Transformations et modifications du produit

Des modifications arbitraires sur la porte automatique excluent toute responsabilité du fabricant pour les dommages qui pourraient en résulter.

1.4 État de l'art

L'installation a été développée selon les dernières techniques et les règles reconnues en matière de sécurité et répond, selon les options et les measurements, aux exigences de la Directive Machines 2006/42/CEG et des normes EN 16005 et DIN 18650 (D).

L'utilisateur peut toutefois encourir des dangers dans le cas d'une utilisation non conforme aux dispositions.

ATTENTION

Seules les personnes formées et habilitées sont en droit d'effectuer des travaux de montage, mise en service, inspection, entretien ou dépannage sur la porte automatique.

Après la mise en service ou la réparation, merci de remplir la liste de contrôle et de la déposer chez les clients.

Nous recommandons la conclusion d'un contrat d'entretien.

1.5 Usage conforme aux dispositions

L'installation a été exclusivement prévue pour être utilisée comme passage de personnes. Le montage ne doit avoir lieu que dans des locaux secs. Toute dérogation à ce principe contraint le client à fournir l'étanchéité et l'écoulement d'eau adéquats dans le respect des règles.

Tout autre usage ou dépassement des capacités est considéré comme non conforme aux dispositions. Le fabricant ne répond pas des dommages qui en résulteraient; l'opérateur seul en assume les risques.

Un usage conforme aux dispositions implique d'observer les conditions de fonctionnement dictées par le fabricant ainsi que d'effectuer régulièrement des travaux de nettoyage, d'entretien et de maintenance.

Toute intervention ou modification apportée à l'installation par un personnel de maintenance non autorisé exclut la responsabilité du fabricant concernant les dommages qui pourraient en résulter.

1.6 Vérification des dispositifs de sécurité

Entre les opérations de maintenance, effectuées par un technicien S.A.V. record ou par un partenaire agréé, il est recommandé pour une sécurité accrue de faire vérifier régulièrement par l'opérateur les éléments essentiels au bon fonctionnement de la porte. Vous trouverez en fin de ce document une liste des fonctions à contrôler tous les mois.

1.7 Conservation des instructions

Après le montage de l'installation, les instructions doivent être gardées dans un endroit accessible et sec.

2 Généralités

2.1 Identification du document

Nom :	BAL_SYS20_RED_FR_2V2_REC_102-020110692
Version :	V2.2
Réf. :	102-020110692
Date de publication :	03/2019

2.2 Domaine d'application STATSA 20RED/22RED



INSTRUCTION

Ces instructions s'appliquent aux mécanismes suivants du système 20.
STATSA 20 RED ou 22 RED

2.3 Groupe cible (Utilisation)

Ce manuel d'utilisation s'adresse aux groupes cibles indiqués ci-dessous :

- Exploitant de l'installation :
toute personne en charge de l'entretien technique de l'installation
- Opérateur de l'installation :
toute personne qui manie quotidiennement l'installation et a reçu des instructions en conséquence.

Le présent manuel d'utilisation explique le maniement de l'installation. Il constitue la base d'un parfait fonctionnement, indique la procédure à suivre et fournit des instructions pour éliminer d'éventuels dérangements. Des extraits du présent document peuvent être remis à des personnes amenées à manier quotidiennement l'installation.

L'exploitant de l'installation est tenu de lire ce manuel d'utilisation avant de la mettre en service et il doit observer les consignes de sécurité.

Il est recommandé de conserver le présent document à portée de main près de l'installation.

2.4 Conseils de nettoyage

L'ensemble du système de porte, y compris les capteurs et les dispositifs de sécurité, peut être nettoyé avec un chiffon humide et un détergent usuel (ne pas récuser, ne pas employer de solvants). Testez votre détergent au préalable sur une partie non visible. Les rails de guidage sont à préserver de la saleté.



INSTRUCTION

Pour l'exécution de ces travaux, il est recommandé de sélectionner les modes opératoires  (Verrouillé) ou  (Ouverture permanente), afin d'éviter d'éventuelles blessures dues à des mouvements incontrôlés de la porte.

2.5 Maintenance et contrôle périodique

Avant la première mise en service, selon les besoins et conformément aux dispositions en vigueur – cependant au minimum **deux fois par an** – un contrôle technique doit être effectué par un de nos agents de maintenance qualifiés ou par un de nos partenaires agréés. Nous recommandons de procéder en même temps à une opération de maintenance.

Une maintenance arrivée à échéance est affichée sur la BDE-D. L'intervalle pour l'édition de cet avis est déterminé par le nombre de cycles d'ouverture et/ou l'expiration de la durée d'exploitation fixée. L'inspection et la maintenance régulières de l'installation par du personnel qualifié et agréé par le fabricant offrent la meilleure garantie pour une longue durée de vie et un fonctionnement impeccable du produit.

Nous vous recommandons de conclure un contrat de service après-vente avec la filiale S.A.V. de votre région.



ATTENTION

La liste des pièces d'usure et de rechange avec les préconisations de remplacement est jointe en annexe ou peut également être obtenue auprès de votre agence.

2.6 Obligations de l'exploitant

Conformément aux principes d'inspection des systèmes de portes automatiques, et en particulier au regard de la jurisprudence en vigueur sur l'obligation d'assurer la sécurité de la circulation des personnes, les systèmes de portes automatiques doivent être inspectés et entretenus par un expert avant leur première mise en service, puis suivant les prescriptions du fabricant. L'importance que revêt la sécurité des personnes exige le respect sur site de les normes et directives, et surtout le respect des obligations d'assurer la sécurité de la circulation des personnes dans les installations accessibles au public! La responsabilité du respect de ces obligations incombe en général à l'exploitant du système de porte.

Tâche à exécuter	Personne devant exécuter cette tâche	Fréquence d'exécution	Mention nécessaire dans le manuel de contrôle
Contrôle final	Personne compétente	A la fin du montage de l'installation	Oui
Entretien et nettoyage en particulier les capteurs de protection et de déclenchement	Exploitant	1x par semaine, ou selon les besoins	Non



PRUDENCE

Les capteurs de protection et de déclenchement doivent être maintenus exempts de saleté et de condensation afin d'éviter tout dysfonctionnement de l'installation.

Contrôle du fonctionnement et de la sécurité	Exploitant	1x par mois	Non
Maintenance régulière	Personne compétente	1 × par an, ou selon les normes et directives spécifiques du pays	Oui
Contrôle régulier (inspection)	Personne compétente	1 × par an, ou selon les normes et directives spécifiques du pays	Oui
Contrôle régulier (inspection) pour portes automatiques dans les issues de secours	Personne compétente	2 × par an, ou selon les normes et directives spécifiques du pays	Oui
Inspection régulière sur système de portes coupe-feu	Personne compétente	1 × par an, ou selon les normes et directives spécifiques du pays	Oui
Inspection régulière du fonctionnement des composants des systèmes anti-feu	Exploitant	1 × par mois, ou selon les normes et directives spécifiques du pays	Non
Inspection régulière des systèmes anti-feu	Personne compétente	1 × par an, ou selon les normes et directives spécifiques du pays	Oui
Entretien régulier des systèmes anti-feu	Personne compétente	1 × par an, ou selon les normes et directives spécifiques du pays	Oui

3 Données techniques générales



INSTRUCTION

Charge admissible lors d'un montage entre murs

Les valeurs indicatives pour la charge admissible lors d'un montage autoporteur entre murs se trouvent au chapitre correspondant montage entre murs



INSTRUCTION

3 chariots requis par vantail pour un poids de vantail > 90 kg

4 chariots requis par vantail pour un poids de vantail > 125 kg

Niveau sonore: < 45 dB

Classe de protection: IP20

3.1 Accélération de la porte

Accélération de la porte à l'ouverture (pour max. 75% du poids de porte autorisé)	D-STA	0.7 m
	D-TSA	1 Sek.
	E-STA	0.7m
	E-TSA	1.5 Sek.

3.2 Données de raccordement électrique

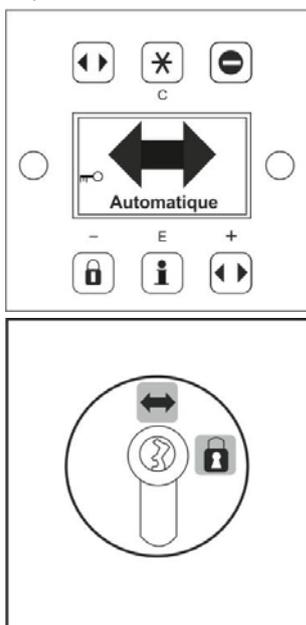
	Ligne de produits 20		Ligne de produits 21		22
	Standard	DUO / RED	Standard	RED	Standard
Tension de secteur	100-240 VAC	100-240 VAC	230 VAC	100-240 VAC	230 VAC
Puissance nominale	90 W	90 W	85 W	90 W	120 W
Protection par fusibles	4 AT	4 AT	3,15 AT	4 AT	3,15 AT
Consommation en stand-by*	env. 25 watts				

* y.c. capteurs, commande et verrouillage

4 Instructions d'utilisation (RED)

4.1 Sélection des modes de fonctionnement (RED)

La BDE-D est un appareil convivial pour le contrôle et le paramétrage (optionnel) des mécanismes de porte. L'écran LCD avec rétroéclairage donne des informations sur l'état de la porte en texte clair et au moyen de symboles. Les avis d'erreur sont affichés en texte.



Unité de commande BDE-D

- Sélection des modes de fonctionnement
- Exception: Le mode Verrouillé peut seulement être sélectionné par une personne habilitée au moyen de la BDE-V ci-dessous

Unité de contrôle BDE-V (verrouillage nocturne)

- Seule une personne habilitée (responsable de la clé) peut verrouiller la porte, après s'être assurée qu'il ne reste plus personne dans le bâtiment
- Le verrouillage par minuterie externe ou par système de gestion n'est pas autorisé

Touche	Mode de fonct.	Symbole d'affichage	Fonction
	Automatique	 Automatique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Porte franchissable sans encombre dans les deux sens ▪ Largeur d'ouverture maximale (ouverture d'été)
	Ouvert en permanence	 Ouverture permanence	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Porte reste ouverte jusqu'à la sélection d'un autre mode de fonctionnement
	Sens unique	 Sens unique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Porte est seulement franchissable dans un sens (p. ex. à la fermeture des magasins)
	Verrouillé	 Verrouille	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Porte est fermée et verrouillée (pour autant qu'un système de verrouillage ait été installé) ▪ Porte reste verrouillée même en cas de panne de courant
	Largeur d'ouverture réduite	 Automatique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Porte franchissable sans encombre dans les deux sens ▪ Largeur d'ouverture réduite (ouverture d'hiver) ▪ La largeur d'ouverture réduite est réglée sur la valeur minimale autorisée par les directives spécifiques à chaque pays et ne peut pas être diminuée davantage par la BDE-D



INSTRUCTION

La largeur d'ouverture réduite s'applique aussi aux modes de fonctionnement  (Sens unique) et  (Ouvert en permanence).

4.2 Sélection des fonctions spéciales (RED)

Touche	Fonction	Affichage	Description
	Ouverture unique	 Verrouille	<ul style="list-style-type: none"> Porte est fermée et verrouillée 1 pression de touche déverrouille la porte Exécution d'un mouvement d'ouverture / fermeture Porte se reverrouille quand elle se ferme



INSTRUCTION

Les portes automatiques sur voies et issues de secours (installations RED) ne peuvent pas être actionnées manuellement pour des raisons de sécurité

4.3 Blocage de l'unité de commande par clavier



ATTENTION

La norme EN 16005 impose de protéger la sélection du mode de fonctionnement des portes automatiques piétonnes utilisés comme issues de secours, afin que celle-ci ne puissent pas être verrouillés par inadvertance alors que le bâtiment est en exploitation.

Si un mode de fonctionnement « verrouillé » est disponible, il doit être protégé, par exemple par un code d'accès ou une clé, de façon à ce que le changement ne puisse être effectué que par du personnel autorisé.

Il est de la responsabilité de l'exploitant de la porte automatique piétonne utilisée comme issues de secours de verrouiller le sélecteur de mode de fonctionnement en position automatique lorsque son établissement est en exploitation.

Séquence de touches	Affichage	Description
Blocage de l'unité de commande		
  	 Automatique	<ul style="list-style-type: none"> Toute manipulation indésirable de l'unité de commande est entravée Le panneau de commande est bloqué L'état de blocage de la BDE-D est affiché sur l'écran
Déblocage de l'unité de commande		
  	 Automatique	<ul style="list-style-type: none"> La libre sélection des modes opératoires et des fonctions spéciales est garantie



INSTRUCTION

L'installation reste dans le mode opératoire sélectionné auparavant

4.4 Blocage de l'unité de commande par interrupteur à clé (option)



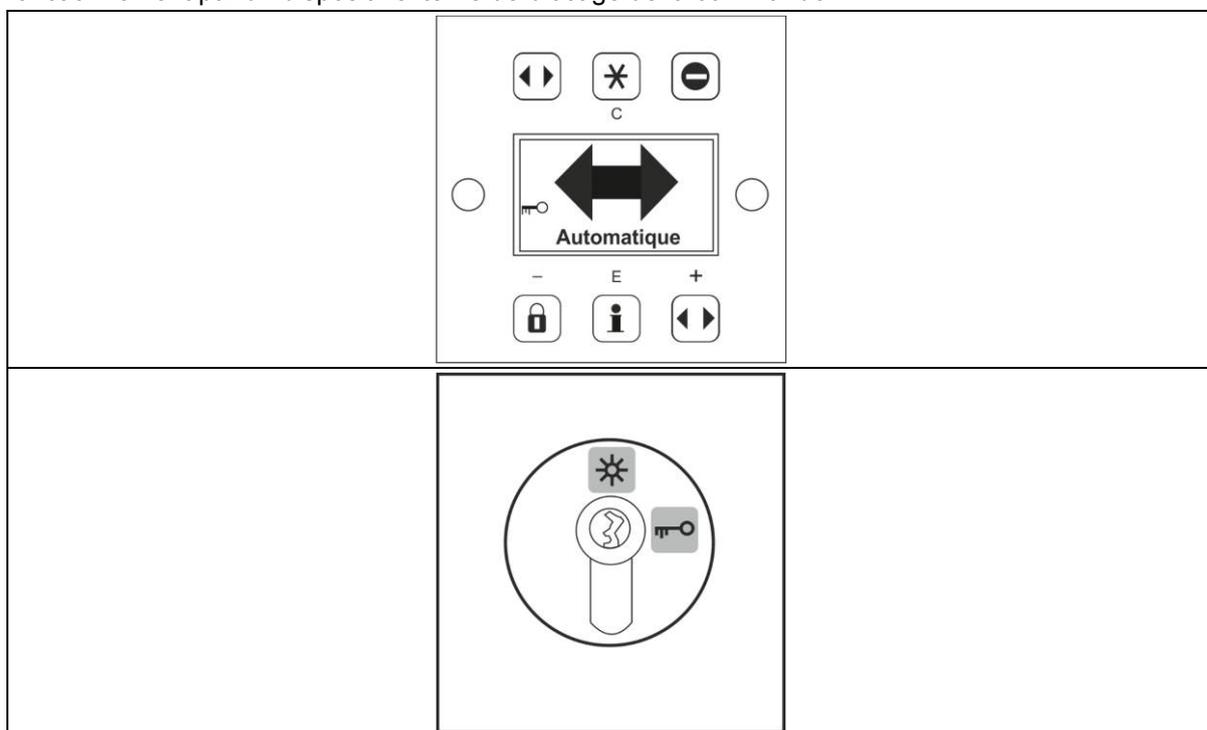
ATTENTION

La norme EN 16005 impose de protéger la sélection du mode de fonctionnement des portes automatiques piétonnes utilisés comme issues de secours, afin que celle-ci ne puissent pas être verrouillées par inadvertance alors que le bâtiment est en exploitation.

Si un mode de fonctionnement "verrouillé" est disponible, il doit être protégé, par exemple par un code d'accès ou une clé, de façon à ce que le changement ne puisse être effectué que par du personnel autorisé.

Il est de la responsabilité de l'exploitant de la porte automatique piétonne utilisée comme issues de secours de verrouiller le sélecteur de mode de fonctionnement en position "automatique" lorsque son établissement est en exploitation.

L'unité de commande peut se prémunir efficacement contre tout réglage non autorisé du mode de fonctionnement par un dispositif externe de blocage de la commande.



5 Self-test (test de redondance) du mécanisme

5.1 Quand un self-test est-il effectué?

Dans certaines situations, la porte exécute un test de redondance, c. à d. que la porte effectue un cycle lent d'ouverture et de fermeture, ce qui permet de contrôler les fonctions de sécurité. Cette fonction est notamment exécutée dans le cas d'un changement du mode de fonctionnement comme précisé ci-après:

- De Ouvert en permanence – à un autre mode
- De Verrouillé – à un autre mode
- De Sens unique – à un autre mode
- Et au minimum toutes les 24 heures (sauf en mode Verrouillé) ainsi qu'après un redémarrage de la commande STM.



INSTRUCTION

Après un self-test incorrect, la porte s'ouvre et reste bloquée en position ouverte. Une alarme se déclenche (affichage sur la commande BDE-D). Informez-en votre centre SAV record.

5.2 Remettre l'alarme à zéro

Une alarme peut être active pour les raisons suivantes:

- À cause d'une erreur survenue pendant le self-test ou en mode opérationnel normal
- À cause d'un obstacle rencontré à l'ouverture

Une alarme peut être remise à zéro comme suit:

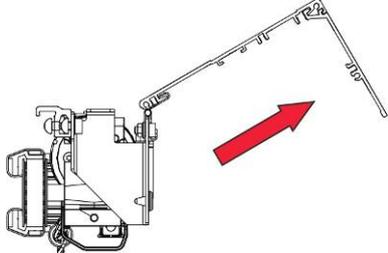
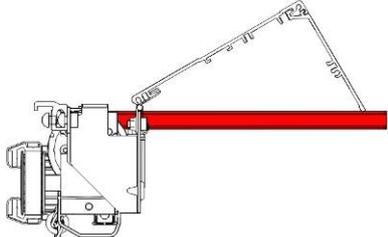
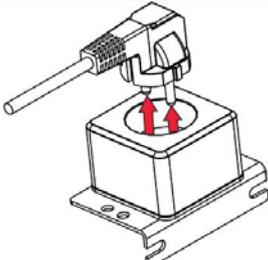
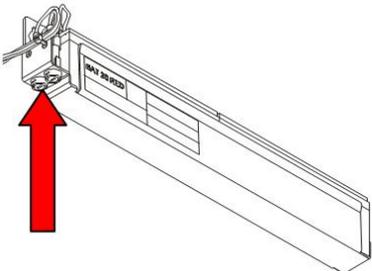
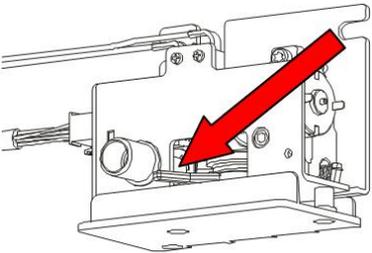
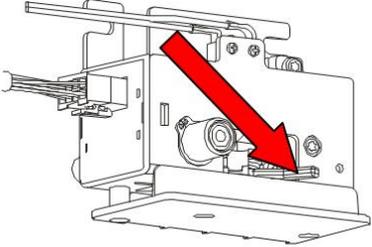
- En appuyant sur la touche E de la BDE-D (presser pendant plus de 5 secondes)
- En appuyant sur le bouton Ouverture d'urgence (option)

6 Ouverture et fermeture manuelles en cas de panne (RED)

6.1 Ouverture manuelle (sans déverrouillage manuel)

Situation initiale:

La porte n'est pas sous tension et se trouve bloquée en position fermée et verrouillée.

	<ul style="list-style-type: none"> Relevez le caisson d'habillage. <p>Instruction: L'ouverture du caisson est facilitée si l'on prend soin de le soulever près des charnières.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> Faites pivoter le bras de soutien rouge, afin de maintenir le caisson d'habillage en position ouverte.
	<ul style="list-style-type: none"> Par mesure de précaution débranchez le câble. La prise se trouve sous le caisson d'habillage.
	<ul style="list-style-type: none"> Déconnectez également les deux fusibles de l'accu. L'accu est situé sous le caisson d'habillage.
	<ul style="list-style-type: none"> Le système de verrouillage est muni d'un levier de déverrouillage.
	<ul style="list-style-type: none"> Actionnez le levier dans le sens des aiguilles d'une montre et maintenez-le fermement. La porte se déverrouille et peut être coulissée manuellement en position ouverte. Refermez l'habillage en exerçant une forte pression sur la zone des charnières.

6.2 Fermeture manuelle

Situation initiale:

L'installation est sous tension. La porte reste bloquée en position ouverte.



INSTRUCTION

La marche à suivre pour la fermeture manuelle de la porte diffère en fonction du type de panne. Veuillez suivre la procédure décrite ci-dessous.

6.2.1 Étape 1

Touche	Fonction	Affichage	Description
	Verrouillé		<p>Verrouillage nocturne</p> <ul style="list-style-type: none"> Faites coulisser la porte manuellement en position fermée. Porte est fermée et verrouillée (si verrouillage installé). <p>Informez le S.A.V. (N° tél. affiché sur BDE-D).</p>



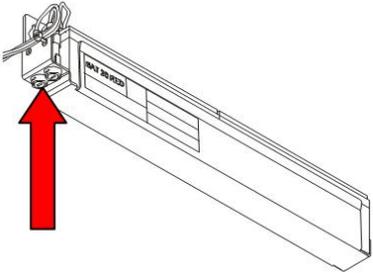
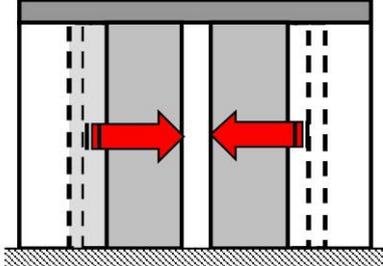
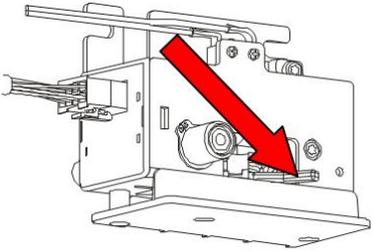
INSTRUCTION

Si la porte ne peut quand même pas être manoeuvrée et verrouillée manuellement, veuillez suivre la procédure indiquée ci-dessous.

6.2.2 Étape 2

En cas d'échec des mesures décrites sous "étape 1" pour fermer et verrouiller la porte à la main, c'est qu'il s'agit d'une panne grave. Veuillez donc procéder comme suit:

	<ul style="list-style-type: none"> Placez la porte en mode Ouvert en permanence au moyen de la BDE-D. Relevez le caisson d'habillage. <p>Instruction: L'ouverture est facilitée si l'on prend soin de le soulever près des charnières.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> Faites pivoter le bras de soutien rouge, afin de maintenir le caisson d'habillage en position ouverte.
	<ul style="list-style-type: none"> Coupez l'alimentation électrique. La prise se trouve sous le caisson d'habillage.

	<ul style="list-style-type: none">▪ Déconnectez également les fusibles de l'accu.▪ L'accu est situé sous le caisson d'habillage.
	<ul style="list-style-type: none">▪ Faites coulisser la porte manuellement en position fermée.
	<ul style="list-style-type: none">▪ Actionnez le levier de déverrouillage dans le sens des aiguilles d'une montre et maintenez-le dans cette position afin que la porte puisse se fermer complètement.▪ La porte se verrouille dès que vous lâchez le levier de déverrouillage.▪ Contrôlez manuellement que la porte est bien fermée.▪ Seule une deuxième issue peut alors permettre de quitter le bâtiment. <p>Informez le S.A.V. (N° tél. affiché sur BDE-D).</p>

7 Ouverture d'urgence de la porte (RED)

7.1 Ouverture d'urgence avec alimentation électrique

Le bouton Ouverture d'urgence (en option), qui doit se trouver à proximité de la porte, déclenche une ouverture, pour autant que le mode opératoire Verrouillé n'ait pas été activé. Si ce mode a été sélectionné, la porte reste verrouillée.

Pour une remise en service de l'installation, le bouton Ouverture d'urgence doit être remis dans sa position initiale, soit en le tournant, soit en le tirant (procédure différente selon le type d'interrupteur).

7.2 Ouverture d'urgence en cas de panne de courant avec batterie de secours (RED)

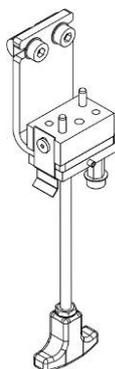
- L'ouverture d'urgence en cas de panne s'effectue grâce à un accumulateur de secours, qui déclenche un mouvement d'ouverture unique (sauf si la porte a été programmée sur Verrouillé).
- Un déverrouillage de la porte est possible avec l'interrupteur à clé/bouton poussoir (option).

7.3 Manœuvre d'urgence par commande manuelle (option)

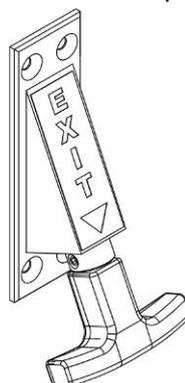
Disponible en plusieurs versions, ce dispositif est placé à l'intérieur et/ou à l'extérieur, et permet le déverrouillage de la porte selon la marche à suivre ci-dessous.

7.3.1 Exemples de versions disponibles

Les versions illustrées ci-après sont pratiquement identiques au niveau fonctionnel.



102-020808512



102-020808757

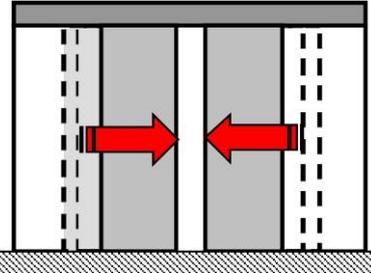
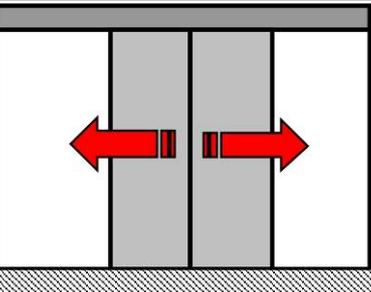


102-014102000

7.3.2 Exemple de marche à suivre pour ouverture d'urgence

Ouverture d'urgence	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ouvrir le clapet de déverrouillage ▪ Déverrouiller la porte en tirant le clapet de déverrouillage vers le bas ▪ Affichage sur l'écran de la commande BDE-D: → Erreur n° 31 / Ouverture d'urgence ▪ La porte peut être ouverte manuellement

7.3.3 Fermeture et verrouillage de la porte

	<ul style="list-style-type: none">▪ Actionnez l'ouverture d'urgence▪ La porte est ainsi déverrouillée
	<ul style="list-style-type: none">▪ Faites coulisser la porte manuellement en position fermée▪ Maintenez les vantaux en position fermée
	<ul style="list-style-type: none">▪ Fermez le clapet de déverrouillage▪ La porte est ainsi verrouillée
	<ul style="list-style-type: none">▪ Contrôlez manuellement si la porte est bien verrouillée

**INSTRUCTION**

Marche à suivre analogue pour les autres éléments d'actionnement

8 Comportement en cas de panne

En cas d'irrégularité ou de défaut, divers messages s'affichent en fonction de l'unité de commande raccordée.



INSTRUCTION

Si la porte effectue un mouvement d'ouverture ou de fermeture lent, il est possible qu'il s'agisse d'un test de redondance automatique voulu.

8.1 Affichage sur l'unité de commande

- L'avis d'état est affiché sur l'écran avec numéro d'état et texte
- L'affichage alterne entre blanc et noir
- Après 10 secondes le numéro de téléphone du centre S.A.V. compétent s'affiche en alternance

8.2 Possibilités de dépannage

- Grâce à l'affichage d'état, on peut parfois remédier soi-même à une panne
- Si vous n'êtes pas sûr, adressez-vous au centre S.A.V. compétent
- Avant d'appeler, prenez soin de noter les informations qui apparaissent à l'écran de l'unité de commande BDE-D. Ces informations fournissent au technicien de précieuses indications pour dépanner le système
- Si plusieurs avis d'état s'affichent en même temps, ils seront numérotés: p. ex. erreur 1 / 2
- La touche E permet de naviguer d'une erreur à l'autre

Exemple:

Quelle information?	Marche à suivre	Exemple d'affichage
Texte et numéro de l'état	<ul style="list-style-type: none"> ▪ S'affichent automatiquement sur l'écran de la commande 	
Versions de logiciel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Actionnement de la touche suivante pendant 2 secondes 	

8.3 Redémarrage de la commande STG

Dans certains cas, le dérangement peut aussi être éliminé par un redémarrage de la commande. Veuillez suivre pour cela les indications ci-dessous.

- Assurez-vous d'abord que le caisson d'habillage est fermé, que personne n'entrave le fonctionnement de l'installation ou ne s'en approche, risquant ainsi de déclencher une ouverture.

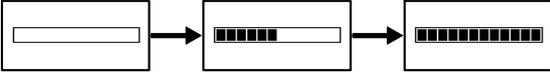
		Appuyer > 5 s
	Non	Non
	Oui	Reset commande?
		Oui

- Un redémarrage de l'installation est exécuté
- Le premier mouvement après un redémarrage se déroule à vitesse réduite
- Si, après le redémarrage de la commande, l'unité de commande signale à nouveau un défaut, veuillez prendre contact avec le SAV en indiquant le message d'erreur

8.4 L'unité de commande BDE-D ne réagit pas

Si la BDE-D ne réagit pas quand on actionne les touches ou si aucun avis ne s'affiche sur l'écran, il faut procéder à un redémarrage de la BDE-D.

Veuillez respecter la marche à suivre ci-dessous:

REDÉMARRAGE HARDWARE BDE-D	
E 	Appuyer sur la touche E > 12 s
	L'écran d'affichage s'allume mais reste vide
	<p>Connecter avec contrôle....</p>  <p>La connexion a été établie (exemple)</p> <div style="background-color: black; color: white; padding: 2px;"> Software</div> <p style="margin-left: 40px;">STA20 V X.XX BDE-D V X.XX</p>

- Après exécution du redémarrage, la BDE-D est à nouveau opérationnelle
- Dans le cas contraire, veuillez en informer le service après-vente

9 Vérification des fonctions et de la sécurité

9.1 Généralités

Conformément à la législation en vigueur, après la transmission au client d'une installation de porte automatique, c'est l'exploitant de la porte qui est responsable de son entretien et de la sécurité des usagers.

Le contrôle régulier des pièces individuelles par l'exploitant n'exige qu'un faible investissement de temps et contribue en particulier à la prévention des accidents provoqués par une utilisation inappropriée de l'installation.

Contrôle

Dans le cadre du contrôle, on effectue des tests visuels et fonctionnels qui portent essentiellement sur les vantaux, les guides, les logements de pièces, les dispositifs de limitation, les capteurs ainsi que sur la sécurité des points d'écrasement, de cisaillement et d'entraînement.

En outre, avec les systèmes de porte montés sur des issues de secours, tous les dispositifs de sécurité liés à la fonction de voie d'évacuation sont contrôlés.

Pour fournir à l'exploitant documentation et information, le résultat du test doit être consigné sur une liste de contrôle et doit être conservé dans le carnet pendant minimum **un an**.

Maintenance

Lors de la maintenance, paliers, points de coulissement et transmission d'énergie sont nettoyés et ajustés. Les vis de fixation importantes sont contrôlées et, si besoin est, resserrées.

Puis on procède à un contrôle du fonctionnement des dispositifs de coupure, des mécanismes d'entraînement, des commandes, de l'accumulateur de force et d'énergie et des émetteurs d'ordres, ainsi qu'à l'ajustement des dispositifs de sécurité et au réglage de toutes les séries de mouvements, y compris les points terminaux.

Enfin, on exécute une course d'essai avec contrôle d'ensemble final.

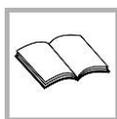
Pour fournir à l'exploitant documentation et information, l'état de l'installation est consigné sur une liste de contrôle et doit être conservé par l'exploitant dans le carnet pendant minimum **un an** jusqu'au prochain contrôle / maintenance.



ATTENTION

La fréquence des contrôles est d'au moins une fois par an selon les directives du fabricant.

La fréquence de la maintenance est d'au moins deux fois par an selon les recommandations du fabricant.



ATTENTION

La liste des pièces d'usure et de rechange avec les préconisations de remplacement est jointe en annexe ou peut également être obtenue auprès de votre agence de service après-vente.

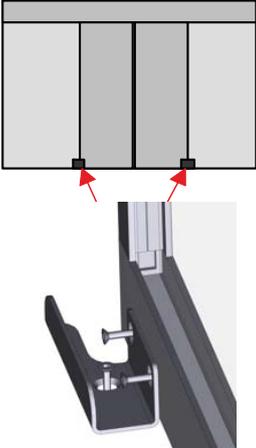
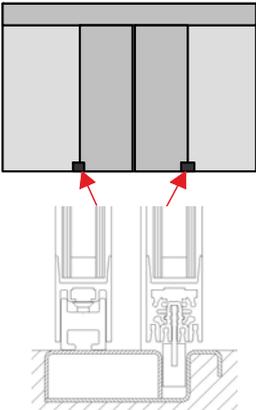
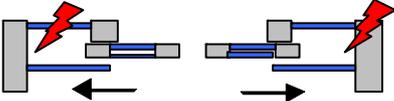
ATTENTION

Les contrôles et la maintenance ne peuvent être effectués que par un spécialiste ou toute personne ayant reçu une formation appropriée. L'habilitation de ces personnes ne peut être délivrée que par le fabricant. Le technicien est tenu d'enregistrer dans le carnet et sur la liste de contrôle l'ampleur, les résultats et la date de l'inspection périodique. Ces données sont à conserver par l'exploitant de la porte.

9.2 Travaux de contrôle mensuels devant être effectués par l'exploitant

Le contrôle et l'entretien mensuel de chacun des éléments par l'exploitant est peu laborieux et sert à assurer le fonctionnement fiable, la durée de vie accrue et la sécurité du fonctionnement de l'installation.

Test / contrôle	Procédure	Résultat escompté
Détecteur de mouvement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ S'approcher à vitesse normale de la porte (à partir de l'intérieur et de l'extérieur) ▪ Si nécessaire, nettoyer les capteurs (détecteurs de mouvements), en particulier celui/ceux se trouvant à l'extérieur ▪ Ne pas oublier que la présence de buée sur le détecteur, due à l'échappement de l'air humide chaud intérieur et à la condensation sur le détecteur de mouvement extérieur plus froid, risque d'empêcher une fermeture des portes. Veiller par conséquent à déshumidifier l'air intérieur ambiant ou à sécher, le cas échéant, le détecteur extérieur. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le détecteur doit couvrir toute la largeur de passage ▪ La porte s'ouvre à temps et à vitesse appropriée, de sorte à permettre un passage sans entrave
Battant de porte / pièces latérales	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vérifier l'état des vitres ▪ Vérifier l'état des joints / profilés 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vitres non endommagées ▪ Joints non rompus (perte énergétique) ▪ La porte est la « carte de visite » de l'entreprise. Veiller à un état irréprochable
Guidages de vantail	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vérifier les guidages de vantail ▪ Dans certaines circonstances, ces derniers risquent d'être endommagés par des heurts (p. ex. caddy) ▪ Suite à une utilisation intensive et à l'impact de la saleté, les guidages de vantail peuvent présenter des traces 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le vantail doit être guidé de manière irréprochable ▪ Pas de traces d'éraflures sur les profilés inférieurs et verticaux de la porte ▪ Lors de l'ouverture/la fermeture, le guidage de vantail ne doit faire aucun bruit anormal

Test / contrôle	Procédure	Résultat escompté
	<p>d'usure inhabituelles</p>	
<p>Guidage continu au sol (au lieu d'un guidage de vantail ponctuel)</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Régler la porte sur mode manuel (voir le chapitre consacré à la « Sélection de fonctions spéciales ») ▪ Enlever la saleté, les mégots, etc. de tous les guidages 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le vantail doit être guidé de manière irréprochable ▪ Le mouvement de la porte ne doit pas être entravé par de la saleté
<p>Carénage de l'entraînement</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vérifier la fixation du carénage de l'entraînement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ce dernier doit être complètement fermé et s'encliqueter de manière fiable dans les charnières
<p>Battant de protection (en option - en fonction des directives nationales)</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vérifier l'état mécanique du battant de protection ▪ Vérifier en particulier le mécanisme de fermeture 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un battant de protection doit empêcher tout point d'écrasement et de cisaillement

10 Pièces d'usure et de rechange recommandées et planifiées

Pièce de rechange/Pièce d'usure	Intervalle
* CO48 (silicone ou caoutchouc)	1 an
* Poulie de renvoi CO48	3 ans
Batterie	3 ans
Brosse antistatique	3 ans
Guidage vantail de porte (plastique)	3 ans
Patins de guidage	3 ans
Billes de blocage (TOS Système à ouverture intégrale)	5 ans
Poulie de renvoi	En cas d'usure
Courroie crantée	En cas d'usure
Galet de roulement	En cas d'usure
Contre-galet	En cas d'usure
Rail de roulement	En cas d'usure
Chariot + Rail de roulement + Profile d'amortissement en caoutchouc	En cas d'usure
Bride courroie	En cas d'usure
Charnière (plastique) pour hauteur de poutre 200 mm	En cas d'usure
Verrouillage (VRR)	En cas d'usure
Moteur	En cas d'usure
Joint central de vantail	En cas d'usure
Profilé d'étanchéité	En cas d'usure
Rail de guidage au sol	En cas d'usure
Barrière lumineuse	En cas d'usure
Commande	En cas de panne
BDE Unité de contrôle	En cas de panne
BBGV Boitier bris de glace vert	En cas de panne
Autres	En cas de panne

* Dispositif de réserve d'énergie mécanique pour les issues de secours en France.



INSTRUCTION

Les pièces de rechange et d'usure ne sont pas toutes disponibles: cela dépend du modèle de porte installé.

Contact

→ France

record portes automatiques SAS - 6, rue de l'Orme St-Germain - F-91165 Champlan CEDEX
tél.: +33 1 69 79 31 10 - e-mail: info@record.fr - web: www.record.fr

→ Suisse

record Türautomation SA - Allmendstrasse 24 - 8320 Fehraltorf - Suisse
tél.: +41 44 954 91 91 - e-mail: info@record.ch - web: www.record.ch

→ record global export

agtatec sa - Allmendstrasse 24 - 8320 Fehraltorf - Suisse
tél.: +41 44 954 91 91 - e-mail: export@record.global - www.record.global

→ Siège

agtatec sa - Allmendstrasse 24 - 8320 Fehraltorf - Suisse
tél.: +41 44 954 91 91 - e-mail: info@record.group - www.record.group



record

your global partner for entrance solutions